

RETRAITS

Par le bénéficiaire

À compter de la première année d'études post-secondaires dans un établissement d'enseignement autorisé.

Capital

- cotisations

Sans imposition

Revenus

- subventions

Imposition l'année du retrait

- intérêts, gains en capital

Imposition l'année du retrait

Par le souscripteur

Au besoin ou à la fin du régime dans l'éventualité où le bénéficiaire ne poursuit pas d'études post-secondaires.

Capital

- cotisations

Sans imposition

Revenus

- subventions

Remboursement aux gouvernements

- intérêts, gains en capital

Ajout au revenu annuel avec un impôt supplémentaire

ou

Possibilité d'en effectuer le transfert dans un REER à certaines conditions, dont celle d'avoir des droits de cotisations inutilisés

Il n'est jamais trop tôt pour planifier

l'avenir de ceux qui nous sont chers.

Afin d'en savoir davantage sur le

REER FMOQ et pour adhérer au régime,

n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Montréal

1440, rue Sainte-Catherine Ouest
Bureau 1111
Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : **514 868-2081**
Sans frais : **1 888 542-8597**
Télécopieur : 514 868-2088

Québec

Place Iberville IV
2954, boulevard Laurier
Bureau 740
Sainte-Foy (Québec) G1V 4T2

Téléphone : **418 657-5777**
Sans frais : **1 877 323-5777**
Télécopieur : 418 657-7418

Site Internet

www.fondsfmoq.com

Courriel

info@fondsfmoq.com

Lignes d'information automatisées

514 868-2087 ou 1 800 641-9929

QUAND LE VERBE APPRENDRE SE CONJUGUE AU FUTUR



LE RÉGIME ENREGISTRÉ D'ÉPARGNE-ÉTUDES

L'ÉDUCATION A TOUJOURS
 OUVERT DES PORTES ET,
 DANS LE MONDE ACTUEL,
 LA DEMANDE SANS PRÉCÉDENT
 DE RESSOURCES AYANT
 RÉUSSI DES ÉTUDES
 SUPÉRIEURES ET REÇU
 UNE FORMATION SPÉCIALISÉE
 NE CESSE D'AUGMENTER.



Avec les frais de scolarité en constante croissance, le Régime enregistré d'épargne-études (REEE) offre une solution à ceux qui veulent accumuler, pour leurs proches, un capital à des fins d'éducation post-secondaire, tout en bénéficiant des avantages fiscaux reliés au programme.

Conscients que vous, de la communauté médicale, comptez parmi les plus scolarisés de notre société et convaincus que vous êtes très sensibilisés à l'importance de bien préparer l'avenir de vos proches, nous avons mis de l'avant le REEE FMOQ tout particulièrement à votre intention.

DESCRIPTION

Le REEE permet d'amasser un capital dont les revenus travaillent à l'abri de l'impôt et de profiter de subventions gouvernementales, le tout dans le but d'aider des personnes chères (appelées bénéficiaires) à poursuivre des études post-secondaires.

NOTE IMPORTANTE

Le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire est obligatoire pour procéder à l'ouverture d'un REEE.

CARACTÉRISTIQUES

- Régime individuel (argent investi au compte de chaque bénéficiaire)
- Cotisations annuelles illimitées jusqu'au plafond viager de 50 000 \$¹
- Admissible aux subventions gouvernementales en vigueur¹ :
 - Canada : 20 % des premiers 2 500 \$ cotisés annuellement, maximum viager de 7 200 \$
 - Québec : 10 % des premiers 2 500 \$ cotisés annuellement, maximum viager de 3 600 \$
- Admissible aux divers Fonds FMOQ

¹ Sujet à changement sans préavis.

AVANTAGES

- Régime bonifié par les subventions gouvernementales (Canada et Québec)
- Cotisations forfaitaires ou périodiques au choix du souscripteur
- Revenus de placement exonérés d'impôt pour le souscripteur
- Rendements concurrentiels
- Relevés de placement trimestriels
- Sans frais d'administration

Le tableau ci-contre illustre la croissance d'un investissement annuel régulier de 2 500 \$ assujetti à un taux d'imposition de 48 % comparativement au même investissement fait dans un Régime enregistré d'épargne-études, en supposant un taux de rendement de 7 % composé annuellement dans les deux cas.

INVESTISSEMENT RÉGULIER		INVESTISSEMENT DANS UN REEE	
■ Capital investi	■ Revenu	■ Capital investi	■ Subventions gouvernementales
		■ Revenu	

